



ENGAGEMENT MORAL D'ACCOMPAGNEMENT

Lorsque vous prenez la décision de suivre un accompagnement en hypnose ericksonienne, vous prenez avant tout un engagement envers vous-même et votre désir de mieux-être et de changement.

Toutefois vous prenez également un engagement envers votre praticien.

Ce document pose ainsi le cadre de cet accompagnement, essentiel pour l'accompagné et le praticien afin que nous puissions réaliser un travail de qualité, dans le respect de chacun et en parfaite collaboration.

Vous trouverez donc ci-dessous toutes les informations nécessaires afin que cet échange se fasse dans les meilleures conditions.

En prenant RDV, vous acceptez de respecter lesdites conditions.

1. PRISE DE RENDEZ-VOUS

Toute séance s'effectue uniquement sur rendez-vous.

Vous pouvez prendre rendez-vous par téléphone, en appelant directement au 07.67.30.89.60, en m'envoyant un sms ou encore en me laissant un message vocal, je vous rappellerai dans les 24h maximum.

Vous pouvez également m'envoyer un email à lauriane.hypnose@gmail.com ou encore via ma page Facebook (lien en pied de page du site).

A l'issu du 1^{er} rendez-vous, je vous préconiserai un nombre de séances nécessaire pour atteindre votre objectif puis nous déterminerons ensemble l'intervalle entre chaque séance (comptez entre 1 et 3 semaines maximum).

La régularité est primordiale, elle est en grande partie déterminante de l'impact et de l'efficacité du travail effectué.

Nous prendrons donc ensemble le rendez-vous suivant à la fin de chaque séance.

En cas d'empêchement, je vous laisserai revenir vers moi ultérieurement, la responsabilisation de votre accompagnement étant l'une des clés de la réussite de celui-ci.

2. ANNULATION OU REPORT DE RENDEZ-VOUS

Il est possible d'annuler ou de reporter une séance au plus tard 48h avant celle-ci, passé ce délai la séance sera due.

Au-delà de 2 annulations ou reports, il sera nécessaire que nous fassions le point ensemble sur votre désir d'être accompagné avant de reprendre rendez-vous.



ENGAGEMENT MORAL D'ACCOMPAGNEMENT

Dans le cas d'un empêchement de ma part, je vous préviendrai au plus tôt et vous appellerai afin de convenir ensemble d'une autre date.

3. REGLEMENT

Chaque séance doit être réglée sur place, le jour même, par chèque à l'ordre de Lauriane AUCLAIR ou en espèces (je ne dispose pas de terminal CB).

Les séances d'hypnose ne sont pas remboursées par la Sécurité Sociale. En revanche, de plus en plus de complémentaires santé prennent en charge un certain nombre de séances par personne et par an, je vous invite à vous renseigner auprès de la vôtre.

4. MON ENGAGEMENT

Je m'engage moralement à vous accompagner dans le respect, la bienveillance et l'éthique qu'impliquent ma profession (cf : Charte Ethique).

Si pour une raison quelconque j'estime que nous ne pouvons travailler ensemble, je pourrais vous rediriger vers l'un de mes confrères ou autres professionnels de santé.

Toujours dans un souci d'éthique et de respect, je vous demanderais de m'avertir dès notre 1^{ère} prise de contact de tout éventuel traitement ou suivi médical que vous pourriez avoir.

Dans ce cas, merci de parler au préalable à votre médecin de votre souhait d'accompagnement par l'hypnose et de ne rien arrêter sans son avis et accord.

Si vous avez des questions ou des inquiétudes, je vous invite à me contacter au plus tôt afin que je puisse y répondre et vous rassurer.